

ENTRE
BIEVRE
ET RHONE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GUIDE MOBILITÉ

TERRE D'ÉNERGIES !



ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (EBER)

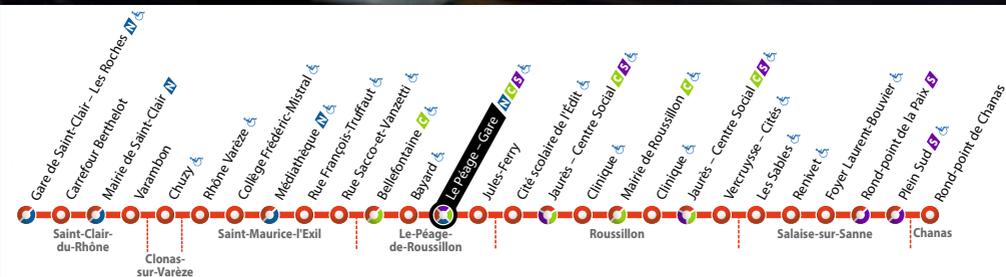
Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes est née de la fusion, le 1^{er} janvier 2019, des Communautés de Communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire. Cette nouvelle intercommunalité est composée de 37 communes, 67 000 habitants, plus de 5 600 établissements pour 22 000 emplois.

Le Plan de Déplacement Inter-Etablissements « Mobil'ID » est un collectif d'établissements privés et publics travaillant sur l'amélioration de l'accessibilité et la promotion des transports alternatifs à la voiture individuelle, en partenariat avec les Autorités Organisatrices de Transport. Il compte 19 établissements représentant 2 200 salariés. N'hésitez pas à adhérer à cette démarche qui réunit les acteurs deux fois par an avec des propositions d'actions individuelles ou collectives.

Ce document recense un ensemble de solutions de déplacements sur le territoire à destination des salariés

A SAVOIR :

La participation de l'employeur aux frais de transports est obligatoire. L'employeur (de droit privé ou public) doit prendre en charge 50 % du prix des titres d'abonnements souscrits par ses salariés pour l'intégralité du trajet entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail accompli au moyen de services de transports publics même si plusieurs abonnements sont nécessaires à la réalisation de ce trajet (train + bus par exemple). La location d'un vélo ou l'abonnement à une consigne en gare sont aussi éligibles à la prise en charge employeur.



LE RÉSEAU TPR

La ligne A des TPR relie, grâce à 27 points d'arrêt, les pôles urbains depuis la gare de Saint-Clair-du-Rhône jusqu'à Chanas (parking de co-voiturage) en passant par Saint-Maurice-l'Exil, Le Péage-de-Roussillon, Roussillon et Salaise-sur-Sanne.

Les bus circulent du lundi au samedi :

- Toutes les 30 minutes en heures de pointe : entre 6 h 05 et 8 h 05 et entre 16 h 05 et 19 h 35
- Toutes les heures en périodes creuses

Le TAD, Transport A la Demande assure la desserte de l'ensemble de l'ex-Pays Roussillonnais en direction des pôles urbains grâce à 76 points d'arrêt, et à raison de deux allers-retours par jour. Il est composé de 3 zones et fonctionne du lundi au samedi, uniquement sur réservation.

LES TARIFS :

- Ticket unitaire : 1 € - En vente uniquement à bord des véhicules
 - Rechargement 10 trajets * : 7 €
 - Rechargement abonnement mensuel * : 20 €
- *carte TPR : 2 € - elle vous permet de charger les trajets ou les abonnements. Cette carte peut être créée dans les différents points de vente.



CONTACTS/INFOS

Ligne info TPR : 04 74 29 31 28

www.bustpr.fr

Points de vente :

- Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes :

rue du 19 mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil

- Agence de voyage Fayard :

6 place Paul Morand au Péage-de-Roussillon

- Bureaux des Courriers Rhodaniens :

Rue des Peymenards à Salaise-sur-Sanne



TRANSISÈRE

LE RÉSEAU DE TRANSPORT INTERURBAIN
DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

LIGNE 2610 :

Beaurepaire - Péage-de-Roussillon

LIGNE 2180 :

Beaurepaire - Vienne

LIGNE 2700 :

Beaurepaire - La Côte-Saint-André

LIGNE EXPRESSE 7320 :

Beaurepaire - Grenoble

CONTACTS/INFOS

Transisère services :

11, place de la gare 38 000 GRENOBLE

Relais vente : Entre Bièvre et Rhône

Communauté de Communes

Rue du 19 mars 1962 38550 Saint-Maurice-l'Exil

Agence commerciale : Office de tourisme

Tour des Augustins, Avenue des Terreaux

38270 Beaurepaire

☎ 0820 08 38 38 (0.12 €/min)

@ www.transisere.fr

Rubrique : Accueil > Se déplacer > Horaires

> **Horaires de ligne**

TITRES ET TARIFS :

La carte OÙRA! coûte 5 €. Elle est valable 5 ans

Possibilité d'abonnement mensuel à partir de 14.40 € et annuel à partir de 144 €.

CAR REGION

LA LIGNE 75 relie Annonay à la gare de Péage-de-Roussillon ou Lyon en passant par Davezieux, Peaugres, Félines, Serrières, Sablons

CONTACTS/INFOS

☎ SNCF : Allo TER : 09 69 32 21 41

@ www.auvergnerrhonealpes.fr

Rubrique : Accueil > Mes aides, mes services > Transports > Cars Région

TITRES ET TARIFS :

Points de vente et renseignements

- À bord des autocars.
- Auprès de tous les points de vente SNCF, dont la boutique SNCF d'Annonay et les gares du Péage-de-Roussillon et de Saint-Clair-du-Rhône
- Ticket de Sablons ou Le Péage-de-Roussillon : entre 1,2 € 3,5 € le trajet

LE RESEAU OIBUS



Il donne accès à l'aéroport Lyon Saint-Exupéry depuis Chanas : 71 km, 1h20, à partir de 9 €

Ligne Ouibus Porte-les-Valence / Valence / Bourg-les-Valence / Chanas / Vienne / Villefontaine / Saint-Exupéry

Billetterie sur le site internet
@ www.ouibus.com



LE COVOITURAGE

MOV'ICI est une plateforme régionale de covoiturage.

@ movici.auvergnerrhonealpes.fr

☑ Appli mobile

Mise en relation gratuite et certificat de co-voiturage.

PARKING DE COVOITURAGE

A Chanas : parking covoiturage Vinci Autoroutes - Rue de Revollon – Gratuit les 72 premières heures

Retrouvez la carte des tous les parkings de covoiturage du Nord-Isère actualisée sur le site de l'Agence : www.oura.com/carte

PARKINGS ET ABRIS VÉLO SÉCURISÉS AUX ABORDS DES GARES

Le Péage-de-Roussillon : parkings de l'Orangerie et des Bourdines : 430 places
Saint-Clair-du-Rhône – les Roches-de-Condrieu : parkings de la gare, de la Castillière et de la Croix de l'Écu : 460 places, emplacements réservés au covoiturage

ABRIS À VÉLO SÉCURISÉS

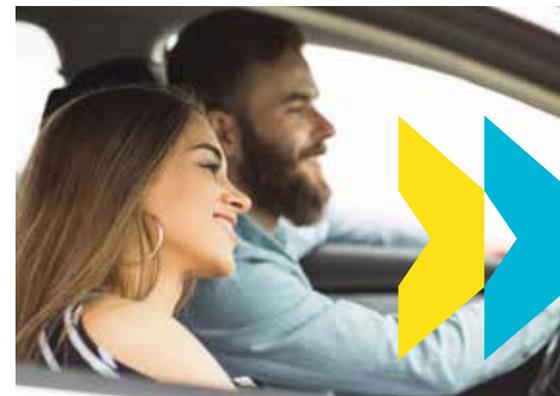
Choisissez une consigne collective et disposez d'une place de stationnement pendant un jour, un mois ou une année.

4 abonnements sont proposés :

- Abonnement journée à 1 €
- Abonnement mensuel à 5 €
- Abonnement annuel à 35 €
- Abonnement annuel 2 consignes à 40 €

@ www.ter.sncf.com

Rendez-vous dans la rubrique **SOUSCRIRE** afin de connaître les modalités d'abonnement et abonnez-vous directement en ligne.



LES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Des bornes de recharge sont installées environ tous les 10 km

Carte interactive :

@ www.avere-france.org

Rubrique : mobilité électrique / infrastructure de recharge / localiser les bornes de recharge

TAXI

Une vingtaine de taxis sont présents sur le territoire. Vous trouverez leurs coordonnées sur internet.



CIRCULER À VÉLO SUR LE TERRITOIRE EBER

La piste cyclable ViaRhona longe le Rhône et le territoire d'EBER.

En période estivale, l'Office de tourisme propose des balades en vélos électriques.

☎ 04 74 86 72 07

@ www.tourisme-pays-roussillonnais.fr

@ infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr

Cyclotourisme en Bièvre-Valloire : Au départ de Beaurepaire.

Renseignements auprès de l'office du tourisme de Beaurepaire.

☎ 04 74 84 68 64

@ www.terres-de-berlioz.com

OÙ LOUER ET RÉPARER SON VÉLO

LOCATION

Pilavélo : M. Michel VIGNON, Chavanay

☎ 06 83 77 23 28

@ vignon-michel@wanadoo.fr

Espace Eaux Vives : Maison de la Lône – 8 avenue du Rhône à St Pierre de Bœuf

☎ 04 69 32 47 47

@ maisonlone.ccpr@gmail.com

Mobilboard Condrieu : Condrieu

☎ 06 45 82 35 45 www.gyropodescondrieu.fr

@ condrieu@mobilboard.com

REPARATION

Cycles Maublanc, sarl Routin & fils :

42, route de Sablons à Roussillon

☎ 04 74 86 24 24

@ maublanc2@wanadoo.fr

TeddEbike :

18 rue Beyle Stendhal à Roussillon

☎ 07 82 83 36 02

@ teddebike@gmail.com

Cycles ARGOUD : 124 avenue de la Valloire à Beaurepaire

☎ 04 74 84 71 89

@ cycle.argoud@gmail.com

www.cycles-argoud.fr

Decathlon : Green 7 – RN 7,

avenue Plein Sud à Salaise sur Sanne

☎ 04 74 31 92 15

@ www.decathlon.fr

Intersport : 4 rue de Jonchain Nord à Salaise sur Sanne

☎ 04 74 11 14 50

@ www.intersport.fr



LES TRAINS TER

La ligne Lyon / Valence relie les gares de Saint Clair / Les Roches et de Péage-de-Roussillon à celles de Lyon, Vienne et Valence.

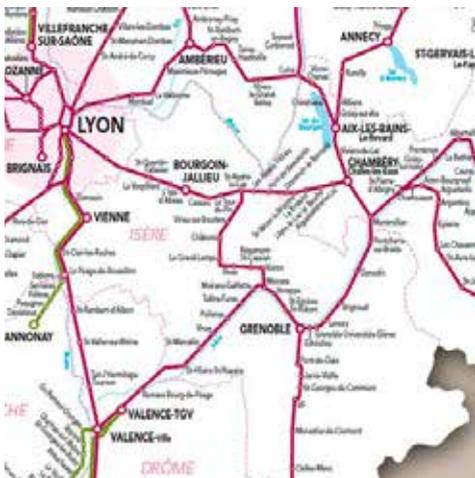
Informations, tarifs et calculs d'itinéraires sur le site :

☎ 09 69 32 21 41

@ <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes>

☑ Appli mobile

@ www.infolignes.com



RESTAURATION

Retrouvez la liste des points de restauration sur le site de l'Office de tourisme.

@ www.tourisme-pays-roussillonnais.fr/restaurants/

TEMPS FORTS

Quelques évènements à venir sur la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône :

CHALLENGE MOBILITÉ :

Le 1^{er} jeudi du mois de juin

Inscription sur le site internet

@ challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

SEMAINE DE LA MOBILITÉ :

En Septembre

@ www.mobilityweek.eu

JUILLET – AOÛT :

Balades en vélo électrique proposées par l'Office de tourisme.

☎ 04 74 86 72 07

@ infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr

Entre Bièvre et Rhône

Communauté de Communes

Rue du 19 Mars 1962

38550 Saint-Maurice-l'Exil Cedex

☎ 04 74 29 31 00

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux #entrebievreetrhone

